

Un agent hôtellerie-restauration

Grade statutaire : agent social

Dans le cadre de la politique sociale de la Ville, du projet d'établissement et dans le respect de la dignité des résidents, assurer le service des repas, l'entretien des locaux, la gestion du linge des résidents et des stocks de produits d'entretien, et participer ainsi à la qualité de la vie quotidienne au sein de la résidence autonomie.

Missions principales :

Service restauration

- Assurer la distribution des repas et aider au service en salle de restauration
- Accompagner les résidents pendant et autour du temps du repas

Service entretien des locaux

- Effectuer la plonge des repas du midi, goûter et soir
- Effectuer le débarrassage et nettoyage de la salle de restauration
- Entretien courant et préparation des logements temporaires

Service lingerie

- Nettoyage du linge des résidents accueillis en logement temporaire
- Gestion de la prestation extérieure lingerie : ramassage du linge et transmission au prestataire, distribution aux résidents du linge lavé

Entretiens des locaux et des logements temporaires

Salle de restauration

- Assurer les travaux de débarrassage et de nettoyage (tables, chaises...)
- Nettoyer la salle de restauration quotidiennement selon le protocole établi
- Effectuer la plonge des repas du midi, goûter et soir
- Faire les machines de petits matériels (chiffonnettes, tabliers etc...)

Profil :

- Avoir le sens du service public et du travail en équipe
- Rigueur dans le respect des protocoles
- Expérience auprès du public des personnes âgées

Nature du contrat : CDD - Temps non complet minimum de 32 h/semaine sur le mois de mai.

Poste évolutif vers un temps complet.

Rémunération : pour un temps non complet à 32 heures :

Rémunération statutaire (1647.31€ brut) + régime indemnitaire (IFSE 214.64€ brut + Prime SEGUR 220.53€ brut)

Poste à pourvoir : dès que possible.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite + CV) à
Monsieur Le Maire de PLOEREN par mail à recrutement@ploeren.bzh
ou par courrier à : mairie de Ploeren, 1 place de la mairie 56880 Ploeren.